

**SALOMÉ** GESUALDI  
ARCHITECTE D.E  
EN COURS DE FORMATION HMONP

**PORTFOLIO**  
ETUDIANT

2017 - 2023

# SOMMAIRE

## 01 PROJETS

---

<b>01.1 / Maison individuelle</b> , licence 2 <i>Les restanques habitées</i>	<b>3</b>
<b>01.2 / Maisons individuelles</b> , licence 2 <i>Cohabiter avec les générations</i>	<b>4</b>
<b>01.3 / Logements mixtes</b> , licence 3 <i>Habiter le littoral de demain</i>	<b>5</b>
<b>01.4 / Logements collectifs</b> , master 1 <i>Habiter un secteur en renouvellement urbain</i>	<b>6</b>
<b>01.5 / Coopérative communale</b> , master 2 PFE <i>De la cave coopérative à la coopérative communale</i>	<b>8</b>

## 02 ECRITS

---

<b>02.1 / Mémoire</b> , master 1 <i>Les friches culturelles, de la concertation à la contestation</i>	<b>10</b>
<b>02.2 / Plaquette de projet de fin d'études</b> , master 2 PFE <i>De la cave coopérative à la coopérative communale</i>	<b>11</b>

## 03 PRODUCTIONS

---

<b>03.1 / Festival "Abris de fortune"</b> , édition 2019 <i>Conception et réalisation d'une installation temporaire</i>	<b>12</b>
<b>03.2 / Festival des Architectures Vives</b> , édition 2019 <i>Conception et réalisation d'une installation éphémère</i>	<b>13</b>

# 01.1

## Maison individuelle, licence 2

*Les restanques habitées*

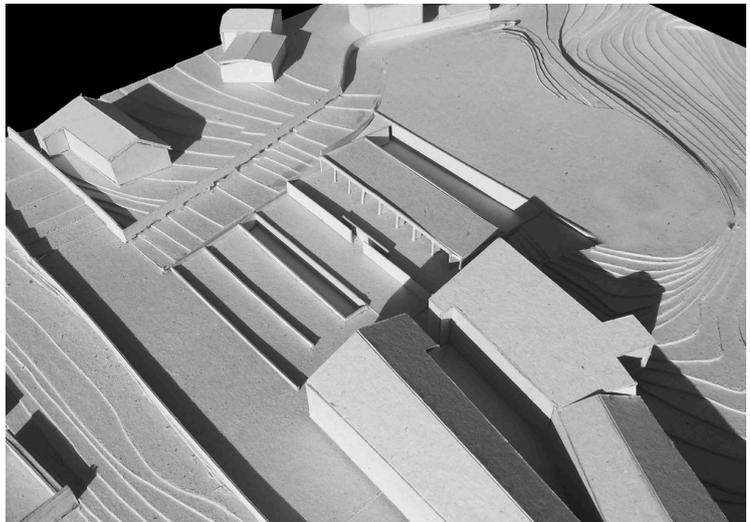
Programme :	Maison individuelle
Site :	Quissac (30)
Enseignant :	Maxime GIL
Année :	Licence 2
École :	ENSA Montpellier

Situé dans la zone péri-urbaine de la commune de Quissac (30), le projet porte sur la conception d'une maison individuelle.

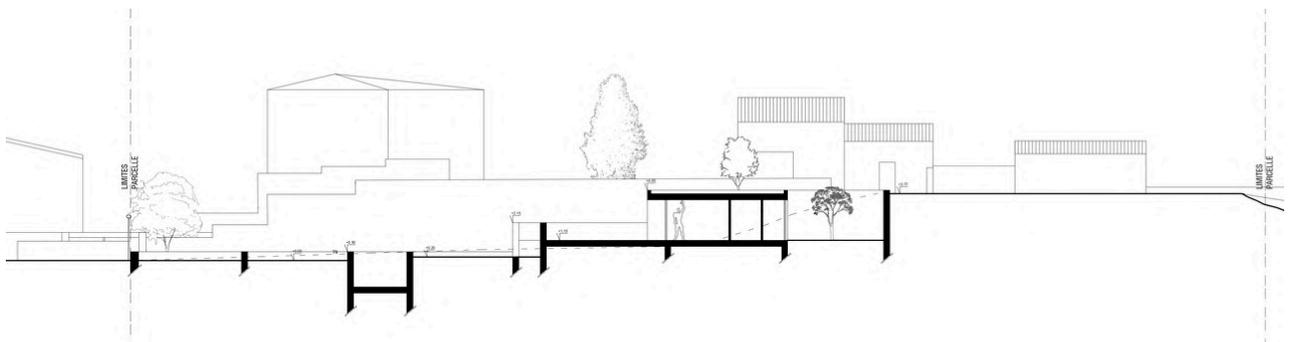
La parcelle existante dispose de variations topographiques qui amènent le projet à être intégré dans la pente naturelle du terrain et à établir un système de restanques. Les différents paliers créés permettent de définir plusieurs espaces à la fois intérieur et extérieur.

Le projet est volontairement mono-orientée vers l'avant du bâti afin d'axer les vues en direction des montagnes. À l'arrière, un patio est intégré entre le bâti et le mur de soutènement afin de créer un paysage intérieur, apportant à la fois de la lumière et un système de ventilation naturelle au niveau de la circulation principale.

Le bâti est structuré par une trame régulière et symétrique. Les murs et les poteaux créent un prolongement de l'intérieur vers l'extérieur. La bande servante est également un élément constitutif du projet. Elle regroupe l'ensemble des pièces humides et des rangements afin d'obtenir des espaces plus ouverts.



Plan du RDC



Coupe longitudinale AA

# 01.2

## Maisons individuelles, licence 2

Cohabiter avec les générations

Programme : Maisons individuelles et espaces collectifs  
Site : Montpellier (34)  
Enseignant : Stéphanie JANNIN  
Année : Licence 2  
École : ENSA Montpellier

La parcelle se situe à la Chamberte, quartier résidentiel de la commune de Montpellier (34).

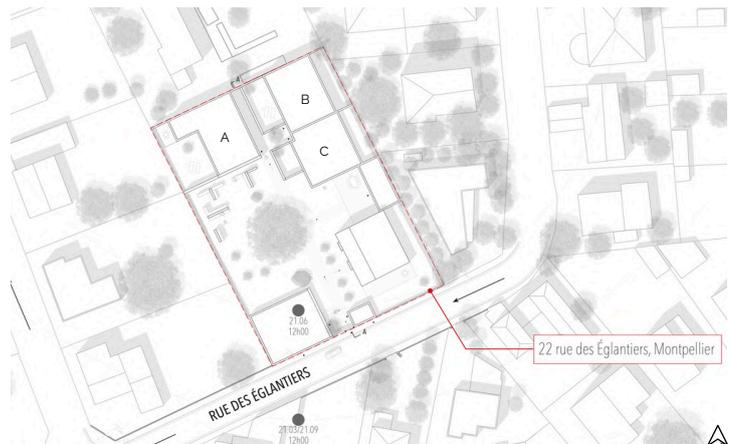
Le projet consiste à créer un ensemble de logements individuels, accompagné d'espaces mutualisés. L'enjeu est de faire cohabiter différentes générations en créant des espaces collectifs propices à une dynamique d'échange et de partage.

Le site est découpé en trois types d'espaces : espace public accessible en front de rue (local à ordures ménagères) ; espaces semi-publics situés en front de rue (garage, local à vélo) et au centre de la parcelle (jardin partagé, cuisine collective, abri de jardin) ; espaces privés situés en fond de parcelle pour préserver l'intimité des usagers (logements individuels).

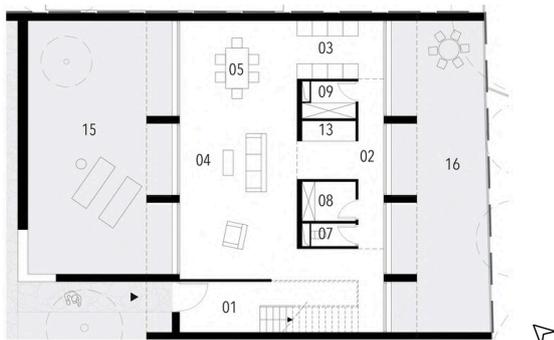
Le Cèdre du Liban est conservé en mémoire du site, mais aussi pour créer un point de repère significatif, favorisant la rencontre et le rassemblement.



Insertion du projet depuis l'entrée de la parcelle



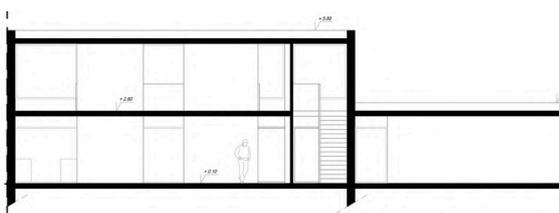
Plan de masse



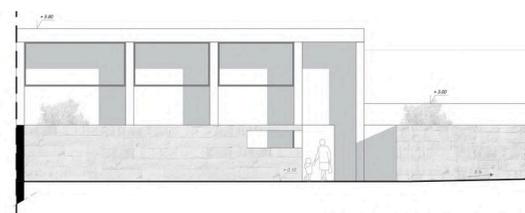
Plan du RDC - maison B



Plan du R+1 - maison B



Coupe DD - maison B



Façade Sud Ouest - maison B

# 01.3

## Logements mixtes, licence 3

Habiter le littoral de demain

Programme :	Logements individuels et collectifs
Site :	Frontignan (34)
Enseignant :	Emmanuel NEBOUT
Année :	Licence 3
École :	ENSA Montpellier

Les bâtis sont alignés par rapport à la trame urbaine existante et sont positionnés de façon concentrique, afin de créer un espace commun regroupant des jardins potagers, des vergers et une aire de jeux destinés aux usagers et habitants du quartier. Les logements collectifs sont décomposés en 4 bâtis distincts, créant de la porosité et des percées en direction du canal. L'accès aux logements s'effectue principalement par la rampe d'accès centrale. Les maisons individuelles et les logements collectifs situés au R+1 disposent également d'un accès plus individualisé.

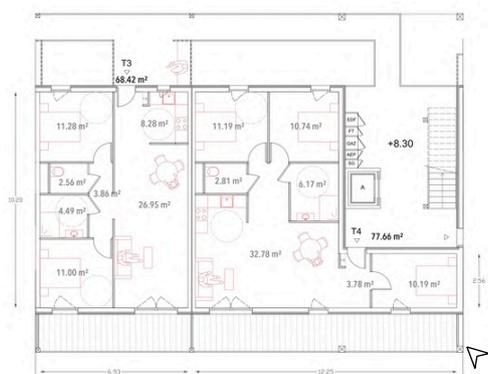
Les habitations sont traversantes avec un espace extérieur orienté au sud vers le canal. Dans les logements collectifs, les typologies varient en fonction des niveaux et certaines habitations s'étendent sur une partie du hall pour avoir des espaces plus spacieux ou des typologies variables.

Le projet consiste en la réalisation d'un programme mixte - maisons individuelles en bande en R+2 et logements collectifs en R+4 - situé dans la commune de Frontignan (34). Il dispose d'une position privilégiée face au quai du canal du Rhône.

L'enjeu du projet consiste à envisager une nouvelle manière d'habiter le littoral d'ici 2050, en prenant en compte la problématique de la montée des eaux. Le projet prend le parti d'être résilient face à ses phénomènes, en adaptant les accès et les modes d'habiter. Les bâtiments sont ainsi surélevés à 2,50 m de hauteur et disposent de zones de porosité pour favoriser la transparence hydraulique.



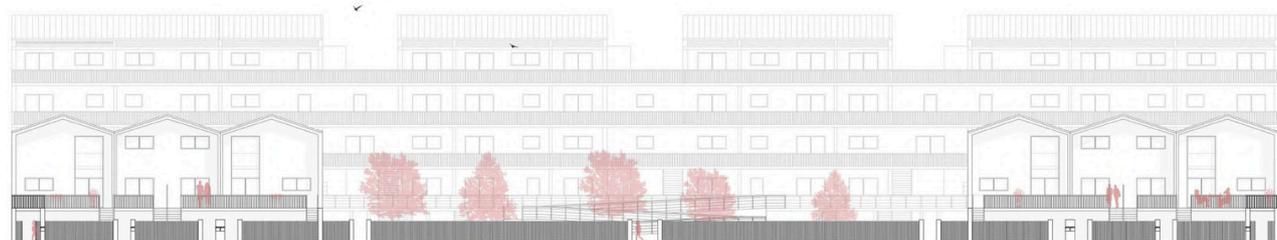
Insertion du projet depuis le quai du canal du Rhône



Plan d'étage courant - zoom sur 2 unités d'habitations



Plan de masse



Façade d'ensemble Sud

# 01.4

## Logements collectifs, master 1

*Habiter un secteur en renouvellement urbain*

Programme :	Logements collectifs et commerces en RDC
Site :	Montpellier (34)
Enseignant :	Annabelle ISZATT
Année :	Master 1
École :	ENSA Montpellier

Situé dans le quartier de la Mosson à Montpellier (34), le projet porte sur la conception de logements collectifs et de commerces, et se concentre sur un triple focus : immeuble à cour, traitement des RDC et construction en pierre.

Situé entre les halles et le pôle éducatif, l'immeuble à cour s'implante en deux bâtiments pour générer une percée au centre qui fait la liaison entre ces deux entités. Cette percée dispose d'une largeur généreuse pour créer des micro polarités dans lesquels, les habitants peuvent se rencontrer et échanger. Ces étapes d'accès permettent de créer une progression vers les différents types d'espaces : public (rue), public/intime (percée), semi-public (cour), privé partagé (hall), privé (logements).

Les RDC disposent d'un système de galerie regroupant les commerces et les logements, positionnés en fonction de la fréquentation et de l'activité des rues. Les commerces se situent près des halles pour être en lien avec cette autre activité. Les logements sont positionnés quant à eux vers le pôle éducatif. La hauteur sous plafond des RDC varie en fonction de la topographie du site, afin d'obtenir un plancher haut à une altimétrie constante et commune.

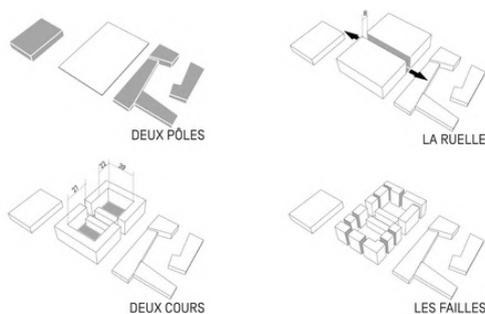
Le projet est conçu avec la pierre massive Beaulieu, un matériau local, issu de la carrière de Beaulieu dans le Gard (30). La mise en place de cette pierre a nécessité une attention particulière sur le calepinage, afin d'avoir le moins de perte possible lors de la découpe de la matière.



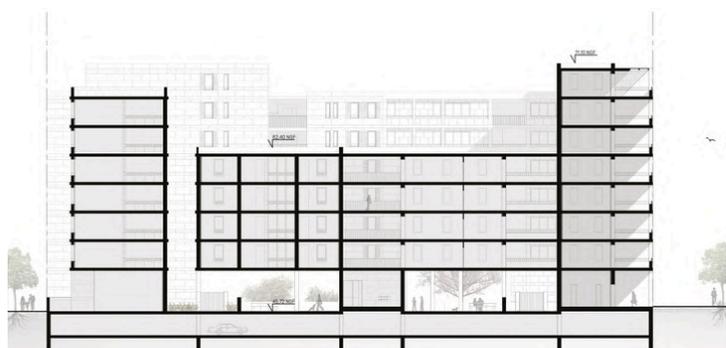
Insertion du projet depuis l'intérieur de la cour



Plan de masse



Schémas d'intentions

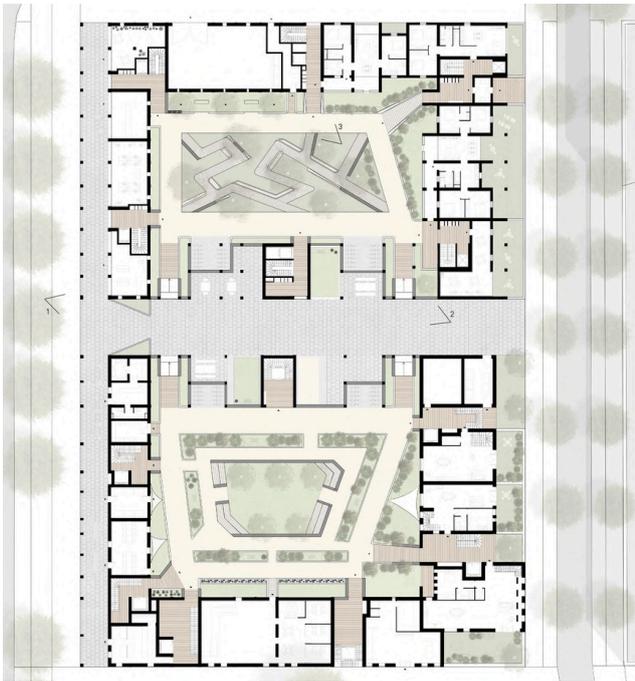


Coupe transversale AA

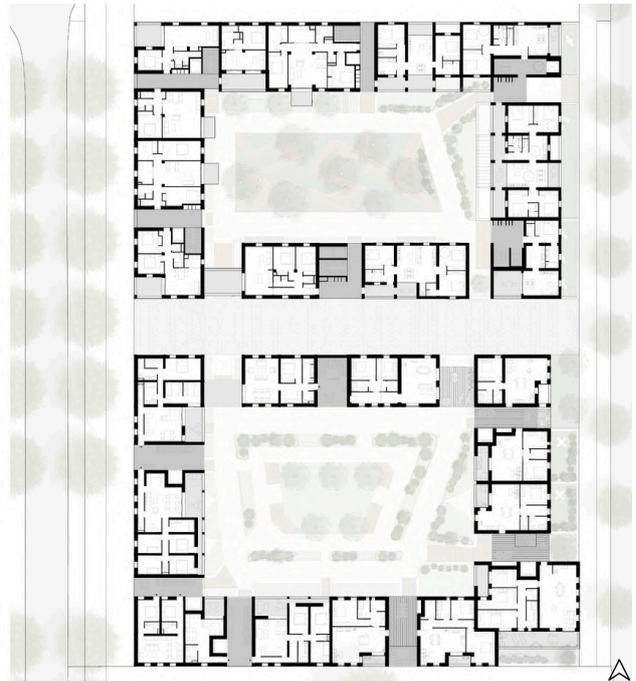
# 01.4

## Logements collectifs, master 1

Habiter un secteur en renouvellement urbain



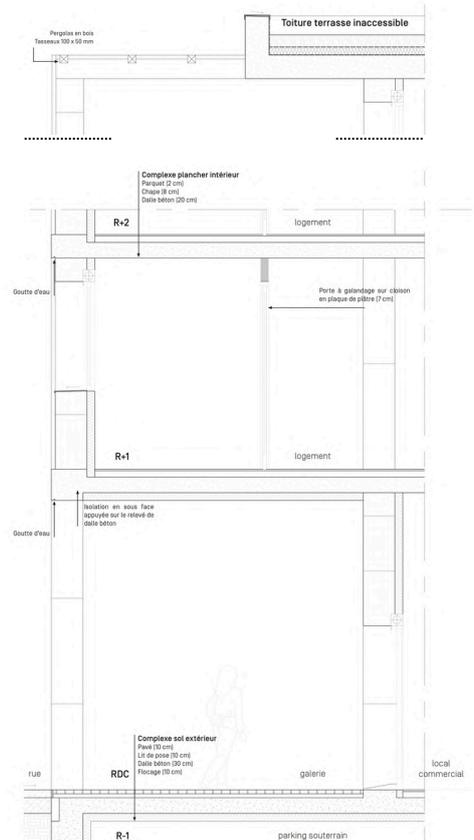
Plan d'ensemble du RDC



Plan d'ensemble d'un étage courant



Plan d'étage courant - zoom sur l'aile Nord Est



Coupe de détails structurels

# 01.5

## Coopérative communale, master 2 PFE

De la cave coopérative à la coopérative communale

Programme : Coopérative communale  
Site : Saint-Jean-de-la-Blaquière (34)  
Enseignant : Yannick HOFFERT  
Année : Master 2  
École : ENSA Montpellier

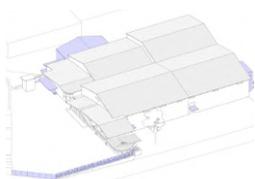
Situé dans le village de Saint-Jean-de-la-Blaquière (34), le projet porte sur la réhabilitation de l'ancienne cave et confiserie d'olives coopératives.

Ce patrimoine délaissé, caractéristique de l'architecture de Jean et Étienne Rodier (arches en béton, demi rotonde, maçonnerie en pierres équarries), se compose d'un ensemble de bâtis mitoyens de près de 4 000 m<sup>2</sup>. Autrefois, cet édifice faisait partie intégrante de la vie du village à la fois économiquement (viticulture et oléiculture) et socialement.

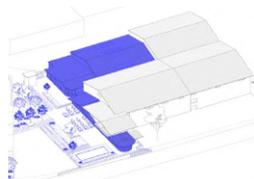
L'enjeu du projet porte sur la préservation et la révélation de ce patrimoine, pour qu'il soit support d'une économie coopérative locale et vecteur de lieux de sociabilité, tout en maintenant l'esprit coopératif à travers la création d'un programme mixte (salle communale, coopérative agricole, commerces...).

Le projet consiste à intervenir progressivement par phase :

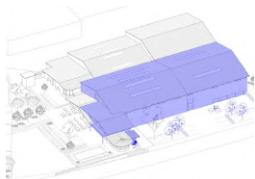
- Phase 1 - Déconstruire certains bâtis et ouvrir le site par l'aménagement d'une place publique pour créer un point de rassemblement pour les habitants, et investir une partie de la cave pour réaliser une salle communale et des commerces de proximités.
- Phase 2 - Créer une coopérative agricole et des logements pour les agriculteurs afin de réactiver l'économie locale.
- Phase 3 - Laisser des espaces en réserve, dans l'attente ou non, d'un usage.



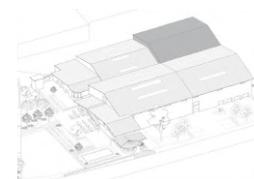
Phase 1A



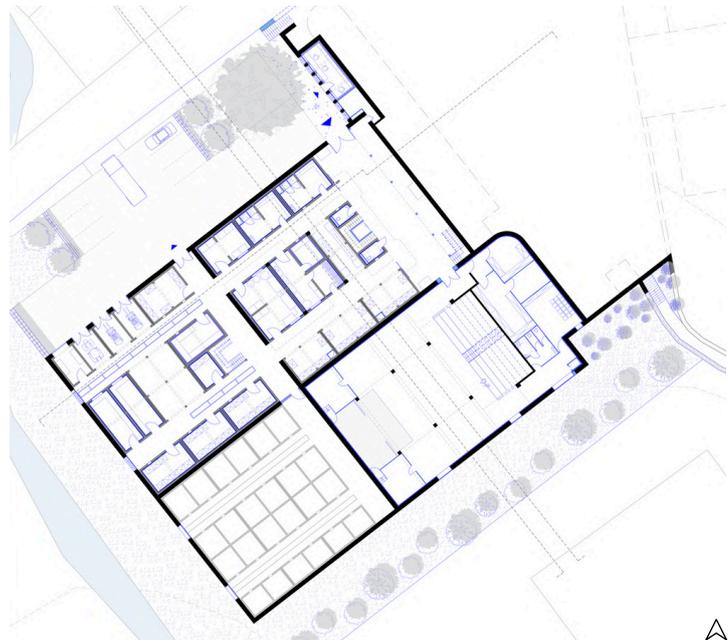
Phase 1B



Phase 2



Phase 3



Plan du RDC Bas



Plan du RDC Haut

# 01.5

Coopérative communale, master 2 PFE

*De la cave coopérative à la coopérative communale*

01

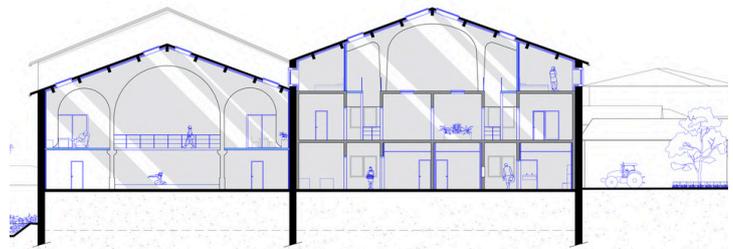
PROJETS



Plan du R+1



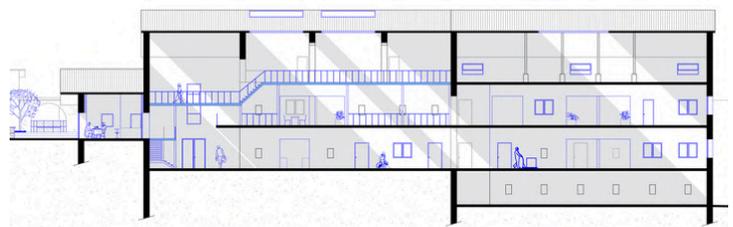
Façade Est



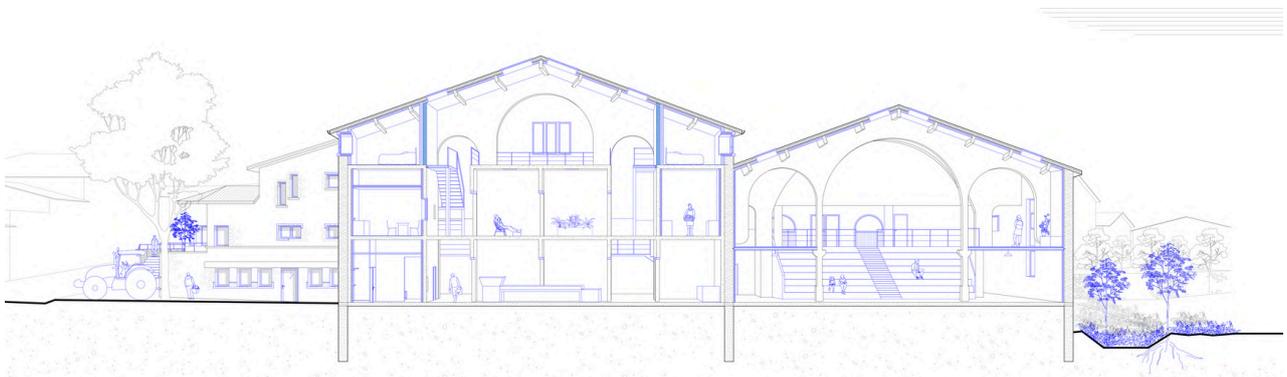
Coupe transversale AA



Coupe longitudinale BB



Façade Nord



Coupe perspective façade Ouest

Sujet : Le Fort d'Aubervilliers,  
Reconversion d'un site militaire  
en projet culturel et urbain

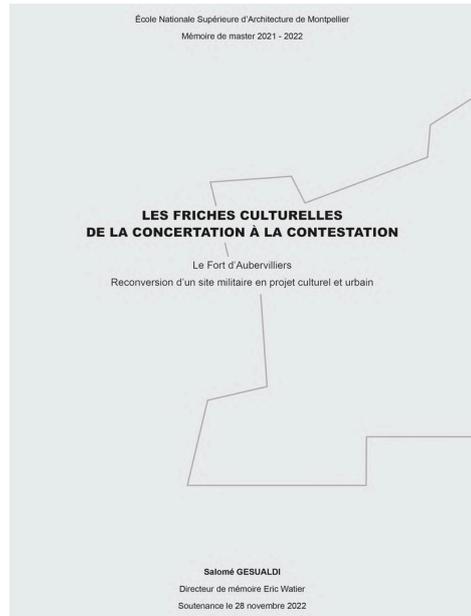
Enseignant : Éric WATIER

Année : Master 1

École : ENSA Montpellier

Le mémoire de master intitulé, Les friches culturelles, de la concertation à la contestation, s'appuie sur la reconversion du Fort d'Aubervilliers en projet culturel et urbain.

Cette étude s'intéresse au sujet des friches culturelles, d'une part à travers leurs occupations artistiques et informelles, et d'autre part sur la manière dont ces espaces sont détournés de leurs fonctions. Elle pose la question suivante : « Les friches culturelles sont-elles toujours des lieux artistiques alternatifs ou se transforment-elles en support d'une transition urbaine institutionnalisée ? »



Sujet : Recycler un patrimoine délaissé à Saint-Jean-de-la-Blaquière  
 Enseignant : Yannick HOFFERT  
 Année : Master 2  
 École : ENSA Montpellier

« Par son échelle monumentale, la cave se voit de loin et se repère facilement, surtout au mois de septembre quand, vers elle, convergent les charettes par dizaines, lourdement chargées de comportes, maintenant remplacées par les tracteurs remorquant des «pâtières» ruisselantes d'un jus qui laissent sur la chaussée des traînées collantes. Avec les années, la cave coopérative, par son rôle social, devient l'un des édifices identitaires de la communauté villageoise, au même titre que l'église, la mairie, l'école ou le foyer rural. Tous les membres de la société s'y retrouvent et y délibèrent. »

(CAVIGNAUD-FONTAINE Geneviève, Caves coopératives en Languedoc-Roussillon, Lyon, Lieux-Dits éd. )



# 03.1

## Festival "Abris de fortune", édition 2019

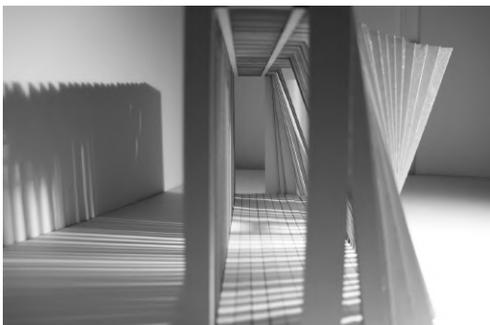
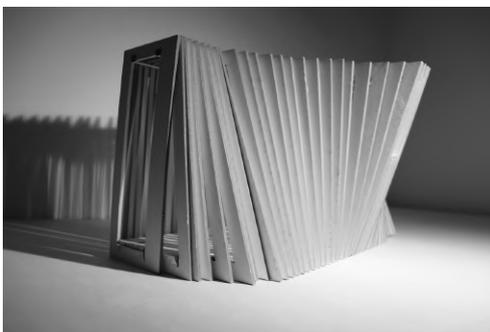
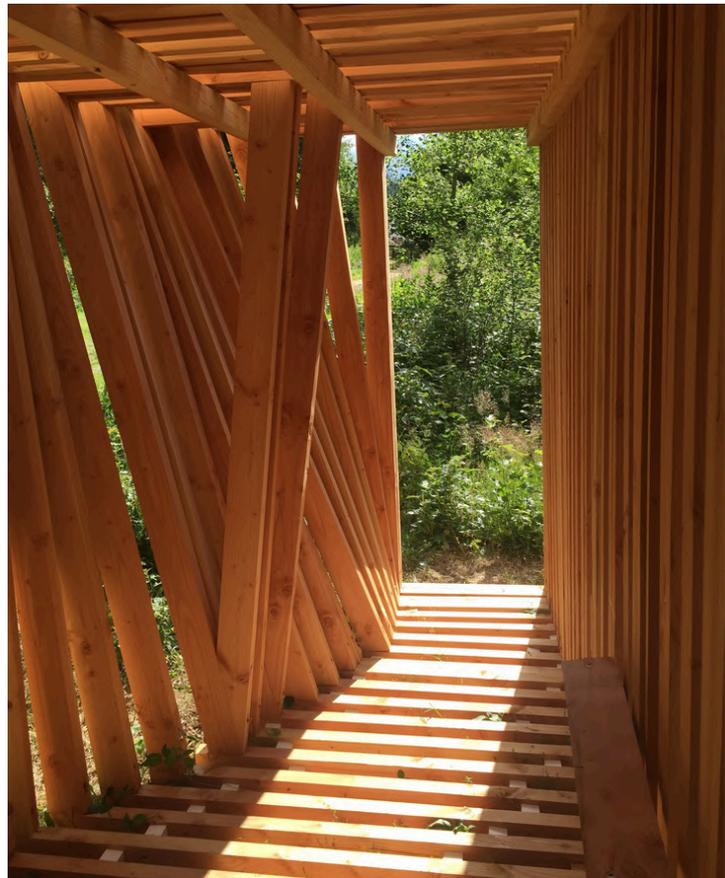
Conception et réalisation d'une installation temporaire

Programme : Construction d'une cabane éphémère  
Site : Estivareilles (42)  
Organisateur : Centre culturel de Goutelas  
Édition : 2019

Le projet a été réalisé dans le cadre du festival « Abris de Fortune » (édition 2019), organisé par le Centre culturel de Goutelas, et consisté à concevoir, puis construire un abri dans un site donné.

L'installation a été positionnée le long de la voie verte à Estivareilles (42), lieu symbolique qui rappelle la mémoire de la Seconde guerre mondiale. L'enjeu du projet était de créer un lieu dans lequel les promeneurs et les visiteurs peuvent marquer un temps de pause, se reposer et contempler le paysage environnant, tout en se remémorant l'histoire du lieu.

La structure de l'abri a été conçue à partir de tasseaux de bois douglas. Elle se déploie au centre, afin de créer un micro espace et se resserre sur les espaces d'entrée et sortie. Les espacements des morceaux de bois varient, afin de créer des légères percées vers la voie verte. Les tasseaux de bois ont été prédécoupés en atelier, tandis que le montage et les finitions ont été réalisés sur place.



Maquette du projet

Photographies du projet

Programme :	Maisons individuelles et espaces collectifs
Site :	Montpellier (34)
Enseignant :	Stéphanie JANNIN
Année :	Licence 2
École :	ENSA Montpellier

Le projet a été réalisé dans le cadre du festival des Architectures vives (édition 2019). Il consistait à concevoir et construire une installation éphémère sur le thème de la « beauté », présenté dans la cour du rectorat à Montpellier (34).

Le processus du projet a été divisé en deux phases : co-conception et exécution.

La première consistait à réaliser un travail de co-conception auprès d'une classe de CM1/CM2 à l'école Léo Mallet à Montpellier. L'enjeu était de sensibiliser les enfants à l'art et l'architecture, tout en les faisant contribuer au travail de réflexion sur la conception de l'installation. Les interventions se sont traduits par des ateliers dessins et maquettes pour parvenir à identifier des pistes de projet. Le travail de co-conception a donné lieu à l'idée de créer un parcours filaire coloré dans lequel les visiteurs sont amenés à déambuler et observer la « beauté » de la cour du rectorat sous un nouvel angle. Les espacements entre les fils et les plaques de bois viennent cadrer certaines vues pour encourager les visiteurs à marquer un temps de pause.

La deuxième phase consistait à réaliser l'installation. La structure en bois a été majoritairement préfabriquée en atelier. Le montage et les finitions ont été réalisés in situ sur le site du rectorat.



Photographie du projet